

A group of four people, two women and two men, are standing outdoors in a city setting. They are all wearing white face masks. The woman on the left is wearing an orange jacket and is holding a tablet, showing something on the screen to the others. The man on the right is wearing a dark coat and a checkered scarf. The background shows a tall apartment building and some trees with autumn foliage. The sun is low in the sky, creating a warm, golden light.

TOURS

MAGAZINE

N°211
FÉVRIER
2022

magazine.tours.fr

LE MAGAZINE
DE LA VILLE
DE TOURS

**Budget
participatif :
c'est parti !**





Nuit de la Solidarité

Jeudi 20 janvier, la Ville de Tours a participé pour la première fois à la Nuit de la Solidarité dans le cadre du plan Logement d'Abord soutenu par l'État. Quelque 230 bénévoles, élus, étudiants et agents municipaux ont sillonné les rues à la recherche des personnes sans abri pour leur proposer de répondre à un questionnaire et leur offrir boissons chaudes et produits de première nécessité. Outre le recensement des SDF, cette initiative a permis de mieux connaître leurs besoins afin de trouver des solutions d'hébergement adéquates pour chacun.e.

02 VUE D'ICI

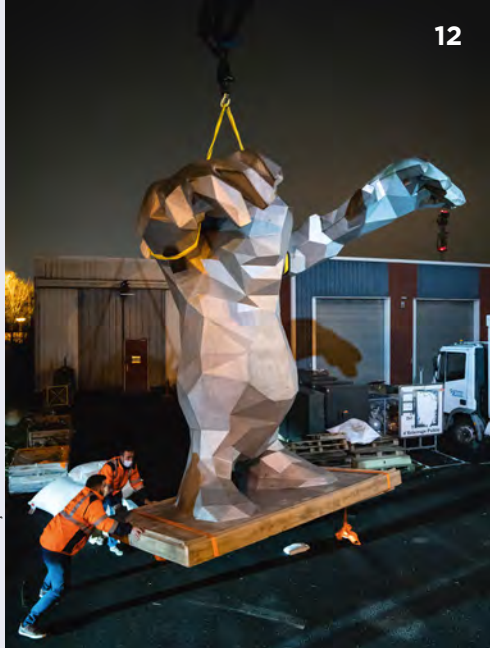
06 ACTUALITÉS

08 ACTION MUNICIPALE

- Achat éthique : transactions vertueuses
- Partout dans la ville, le bois prend racine

12 DÉCIDER ENSEMBLE

- La future place du Grand-Marché imaginée avec les usagers
- Jean-Jaurès : à grands traits, la place se redessine.



© Ville de Tours - François Laffite

12



© Ville de Tours - François Laffite

14

14 À LA UNE

Budget participatif : c'est parti !

20 RENCONTRE

Louis Maurin : les inégalités aux rayons X

22 TOURS HIER

La volonté de tous

24 TOURS ÉMANCIPE

- Comme cela vous (en)chante !
- Gros plan sur la photo de sport
- Le numérique tisse sa toile dans les classes
- Apprentis journalistes à l'école Paul-Fort

28 VIE DE QUARTIER

30 TRIBUNES



© Robert Lozell/NRCCO

24



© Ville de Tours - François Laffite

28

TOURS
MAGAZINE

Éditeur : Mairie de Tours, 1-3 rue des Minimes, 37 926 Tours Cedex 9, Tél. 02 47 21 60 00 - www.tours.fr

Directeur de la publication : Emmanuel Denis - Directrice de la communication : Fabienne Lamore - Rédaction : Kamel Ayeb, Patrick Chateau, Sandrine Dartois, Sylvain Gibey, Benoît Piraudeau. Pour joindre la rédaction : tours-magazine@ville-tours.fr - Maquette : Alexandre Saint-Pol, Eloïse Douillard -

Mise en page : Eloïse Douillard - Imprimerie : Vincent Imprimeries (Tours) Imprimé sur papier offset sans bois PEFC 100 %

Distribué dans toutes les boîtes aux lettres de la ville par Adrexo. Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2022 Tirage : 86 000 exemplaires - N° ISSN : 1244-6122

Disponible en version numérique sur www.tours.fr. Disponible à la mairie de Tours et dans les mairies annexes.

Tours Magazine est disponible en version audio, disponible à l'accueil de la Mairie de Tours et des bibliothèques municipales.

Si vous souhaitez recevoir le CD, merci de nous contacter : tours.magazine@ville-tours.fr.

La Ville de Tours fait appel à un prestataire pour assurer la bonne distribution du magazine auprès de l'ensemble des habitants.

Si vous ne le recevez pas, merci de nous le signaler par mail en nous communiquant votre adresse et votre numéro de téléphone pour suivi : tours.magazine@ville-tours.fr

Les événements annoncés dans le Tours Magazine peuvent être modifiés ou annulés en fonction des mesures sanitaires liées au Covid-19. Merci de vous renseigner auprès des organisateurs.

Retrouvez toute l'information sur tours.fr et sur les réseaux sociaux de la Ville de Tours.



L'édito d' Emmanuel DENIS

Maire de Tours



Ville de tradition universitaire fière de son histoire, à l'aise avec son identité et ouverte sur le monde, notre objectif est que Tours retrouve le club des métropoles du grand ouest qui réussissent, qui s'engagent dans la transition écologique, créent les emplois de demain, améliorent la qualité de vie de leurs habitants tout en préservant la justice sociale.

Débatues lors du conseil municipal du 31 janvier, nos premières orientations budgétaires sont la traduction de cette ambition. Avec une promesse supplémentaire : sortir enfin du cercle vicieux de notre double dette. D'une part, la dette financière que nous continuons de résorber et qui sera maîtrisée tout au long du mandat, et d'autre part, la fameuse « dette grise » qui désigne le coût engendré par la vétusté du patrimoine immobilier de la Ville et qu'il est urgent de réover.

Cette dette grise, dont le montant augmente souvent par l'inaction des pouvoirs publics, nous refusons de la faire porter par les seules générations futures sans y prendre toute notre part.

C'est pourquoi sur les dix prochaines années, notre plan pluriannuel d'investissements de 450 millions d'euros prévoit la rénovation de 19 écoles et de nombreuses structures sportives, du musée des Beaux-Arts ainsi que la reconstruction de notre centre chorégraphique national. Pour remettre notre ville à flot, nous prévoyons d'augmenter de 4 à 5 points le taux de la taxe foncière, afin de dégager environ 10 millions d'euros supplémentaires par an et pouvoir atteindre le niveau d'investissements de villes comme Angers et Orléans.

Conformément à ses engagements, l'équipe municipale veillera à maintenir le niveau d'endettement de la Ville sous la barre symbolique des 200 millions d'euros, seuil que nous sommes parvenus à atteindre cette année, ce qui est une très bonne nouvelle. Des outils de suivi et de pilotage de nos politiques publiques permettront à la fois

d'améliorer le financement externe des projets de la ville, ainsi qu'assurer une meilleure utilisation de l'argent public.

Le lancement du budget participatif, qui représentera 500 000 euros par an sur le budget d'investissement, permettra par ailleurs d'impliquer un nombre croissant de Tourangelles et Tourangeaux dans les choix de financement de nos projets collectifs.

*Bien sincèrement
Emmanuel DENIS*

**Vous avez
des questions ?**
Écrivez-nous à l'adresse suivante :
tours.magazine@ville-tours.fr
ou sur Facebook : @tours.fr

ÉCONOMIE

La Ville s'associe à la « marketplace » départementale

La crise sanitaire de 2020 a accéléré la prise de conscience des commerçants pour la transition numérique et a bouleversé les comportements des consommateurs. La CCI a mis en place des groupes de travail pour déployer la plateforme numérique *Shop-in-Touraine* au printemps prochain. Il ne s'agit pas de transformer les commerçants en e-commerçants mais de leur permettre de mêler commerce physique et numérique tout en donnant l'occasion aux acheteurs de consommer local. Le prestataire retenu est Wishibam qui a accompagné le lancement d'angersshopping.com ou paris-saclay-boutiques.com. La Ville de Tours s'associe au projet en versant une subvention de 50 000 € sur 3 ans (sur un budget total de 760 992 € pour les années 2022, 2023 et 2024).

... Pour plus d'infos : www.touraine.cci.fr

ERRATUM

L'erreur est humaine...

Malgré toute notre attention, des coquilles se sont glissées dans le document relatif aux risques majeurs collé dans le *Tours Magazine* N°210 (janvier 2022). Nous vous prions de bien vouloir accepter nos excuses pour cette maladresse. Un nouveau document sera intégré dans le numéro de mai 2022.

... Pour contacter l'asso : **06 59 83 82 55**
ou contact@urgcentre.fr

PATRIMOINE

Le Grand Théâtre candidat aux Monuments Historiques



© Ville de Tours - François Laffite

La Ville de Tours a sollicité auprès de l'État le classement de l'immeuble constitué par le Grand Théâtre au titre des Monuments Historiques. Cette reconnaissance permettra à la mairie, propriétaire, de bénéficier de subventions plus importantes de l'État à l'occasion de travaux de restauration. Le Grand Théâtre figure déjà sur l'inventaire supplémentaire depuis 1994. Le classement portera sur les parties construites au XIX^e siècle et les extensions des années 50. L'édifice a conservé la majorité de sa forme architecturale extérieure depuis sa construction en 1872 et l'intégralité de son décor intérieur réalisé en 1889 après l'incendie de 1883.

BIODIVERSITÉ

SOS légumes anciens

L'URGC, association attachée à la biodiversité domestique, s'intéresse à plusieurs variétés tourangelles de légumes dont l'origine est encore assez mal connue : le flageolet de Touraine, sans doute la plus ancienne, ainsi que deux variétés de tomates plus récentes : la cerise de Touraine et la boulette de Touraine (cette dernière était présente dans les potagers du Jardin botanique et du musée des Beaux-Arts en 2021). L'association cherche à recueillir des témoignages : « *Les Tourangeaux connaissent-ils ces légumes ? En ont-ils mangé ou les ont-ils cultivés à une certaine époque ?* » questionne Nicolas Raduget, chercheur en histoire mandaté par l'URGC en 2021. *On aimerait connaître leur histoire et, dans la mesure du possible, leur créateur ou la date de leur création.* » L'association recherche aussi désespérément des semences de cardon de Tours, d'artichaut gros camus de Tours, et de melon de Langeais, anciennes variétés pour l'instant disparues des radars.



© URGC

HOMMAGE

Le Plessis en deuil



© Ville de Tours - Vanessa Liort

Le 31 décembre dernier, nous apprenions la disparition de la chorégraphe Nadine Birtschansky dont la compagnie *Élan pour la vie* était associée au Plessis Théâtre depuis une dizaine d'années. Touchée par la sclérose en plaques, elle sera restée jusqu'au bout fidèle à ce qu'elle appelait « *le geste vrai* ». Après avoir été « *surprise* » par la maladie, sa pièce *Danse avec les anges* qui mettait en scène un homme en fauteuil roulant, l'illustrait. Ce « *geste vrai* » exprimait les possibilités infinies du mouvement, la chorégraphie « *validant* » le recours sur scène à toutes les formes d'arts pour transcender les capacités cinétiques du corps humain. Celui-ci « *s'exprime de plusieurs façons avec d'autres émotions, disait-elle, d'autres gestes qui sont à l'intérieur de nous, inscrits profondément, ne demandent qu'à resurgir* ». Celle qui, au début de sa carrière, travailla avec Monique Rivière de l'Opéra de Paris, Nikitina des ballets de Bolchoï puis à l'école de Martha Graham, fut connue et reconnue sur les scènes américaines et européennes pour ses pièces *Une infinie légèreté*, *Clown* et *The Lulu Plays* (prix de la critique à l'Odyssey Theatre de Los Angeles en 1990). Talent confirmé en 1991 avec *Signé Modigliani*. Son ultime création créée et jouée au château du Plessis l'été dernier s'intitulait *Bulles*, traduisant l'idéal, nécessaire, d'une élévation au-dessus des lourdeurs tragiques de la vie.

COMMERCE

8 dimanches d'ouverture en 2022

Le conseil municipal du 6 décembre dernier a décidé d'autoriser l'ouverture des commerces les dimanches suivants en 2022 : 2 et 16 janvier (1^{er} dimanche des soldes d'hiver), 26 juin (1^{er} dimanche des soldes d'été), 4 septembre (braderie), 27 novembre ainsi que les 4, 11 et 18 décembre. Une réunion de concertation avait eu lieu le 14 juin 2021 avec les commerçants, les chambres consulaires, les organisations professionnelles patronales et syndicales pour harmoniser ces dates d'ouverture à l'échelle de la métropole afin d'éviter toute distorsion de concurrence. La loi du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques permet de déroger au repos dominical dans les établissements de commerce de détail dans la limite de 12 dimanches par an.

PRATIQUE

Tours rend hommage aux femmes

Le parvis du cinéma Ciné Loire s'appelle place Alice-Guy en hommage à la première femme française réalisatrice (1873-1968). Le mail situé à proximité est désigné sous le nom de la cinéaste tourangelle Catherine Binet (1944-2006). Pour rester dans le même domaine, la venelle voisine porte le nom de Chemin du 7^e Art. La voie située au niveau du 177, avenue Maginot est dénommée rue Madeleine-Boutard (1913-1984), en mémoire de la première femme députée (PCF) d'Indre-et-Loire en 1946. La rue nouvelle reliant l'ancienne ferme de la Babinière à la rue de la Presle s'appelle rue Angélique du Coudray (1712-1794), sage-femme. L'ancienne cour de la ferme de la Babinière devient place de la Babinière. Jeanne Barret (1740-1807), exploratrice-botaniste, donne son nom à la serre d'Orangerie du jardin Botanique.



© Ville de Tours - François Lafite

INSOLITE

La caravane des vœux à la rencontre des habitants

Pour remplacer les traditionnelles cérémonies des vœux, impossibles à organiser à cause de la crise sanitaire, la mairie de Tours a choisi une formule itinérante pour aller à la rencontre de ses habitants. Du 15 au 22 janvier, une insolite caravane airstream s'est déplacée sur les marchés de la ville, permettant aux élus d'échanger et d'écouter les propositions des Tourangelles et des Tourangeaux.

ACHAT ÉTHIQUE

Transactions vertueuses

La Ville de Tours a adopté son Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) alors que la loi ne l'y obligeait pas. Décodage.

Le vaccin Pfizer, tout le monde connaît, mais le « remède » SPASER, pour « *un achat éthique, inclusif et profitable aux territoires* », l'homme de la rue l'ignore. Il fait au mieux tousser, car à moins de se piquer d'être acheteur, l'acronyme technico-administratif est obscur. Apparu en 2014, à l'article 13 de la loi n°2014-856 relative à l'économie sociale et solidaire, le Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER) « *détermine les objectifs de passation de marchés publics comportant des éléments [...] visant à concourir à l'intégration sociale et professionnelle de travailleurs handicapés ou défavorisés* ». L'article 76 de la loi n°2015-992 relative à la transition énergétique pour la croissance verte ajoute deux dimensions au SPASER : le respect de l'environnement et la promotion d'une économie circulaire. Enfin, la loi n°2021-1104 de 2021 dite « Climat et résilience » renforce la transparence et précise son contenu, les deux précédentes l'imposant aux collectivités opérant plus de 100 millions d'euros d'achats hors taxes par an (hors délégation de service public). Avec 42,5 millions d'euros d'achats en moyenne par an, Tours n'était pas obligée de passer ses achats au tamis d'une réflexion sur leurs conséquences sociales, environnementales et économiques ; ses élus ont pourtant enclenché ce processus dans la formulation de ses marchés et pour tout acte d'achat en général (de l'achat de stylos à de l'assistance à maîtrise

d'ouvrage). Son SPASER tourne autour de quatre axes principaux auxquels des exemples concrets peuvent être associés. Mieux définir les besoins apparaît quel que soit l'axe comme un préalable, voire un impératif, à toute passation de marché :

1° Achat socialement responsable :

Favoriser le commerce équitable, veiller au respect du code du travail par ses prestataires, à l'égalité femmes/hommes dans l'organisation des entreprises, discrimination positive, (ex. l'achat de lots de chemises et sous-chemises à un établissement ou service d'aide par le travail), marché réservé aux entreprises embauchant des chômeurs longue durée, etc.

2° Achat écologiquement

responsable : La prise en compte des cycles de vie des matériaux, le « zéro déchet » à la fin d'un chantier, le recours à des matériaux biosourcés, des critères de « réparabilité » ou la non-présence de perturbateurs endocriniens dans les produits acquis, etc. deviennent déterminants et les entreprises seront amenées le cas échéant à fournir labels *ad hoc*, fiches techniques entre autres.

« **Élaborons ensemble une stratégie pour que l'acte d'achat (...) préserve notre santé et notre économie locale.** »

Christophe Boulanger, conseiller municipal délégué à l'exemplarité de la commande publique

3° Achat profitable au territoire :

Accompagner les entreprises locales, faciliter les regroupements, favoriser les circuits courts, informer en amont les acteurs économiques des futurs besoins de la collectivité via les chambres consulaires par exemple (Chambres d'agriculture, de commerce et d'industrie), etc. sont des mesures indissociables d'un SPASER. La fiscalité alimente la commande publique, les entreprises locales doivent pouvoir en être les premières bénéficiaires.

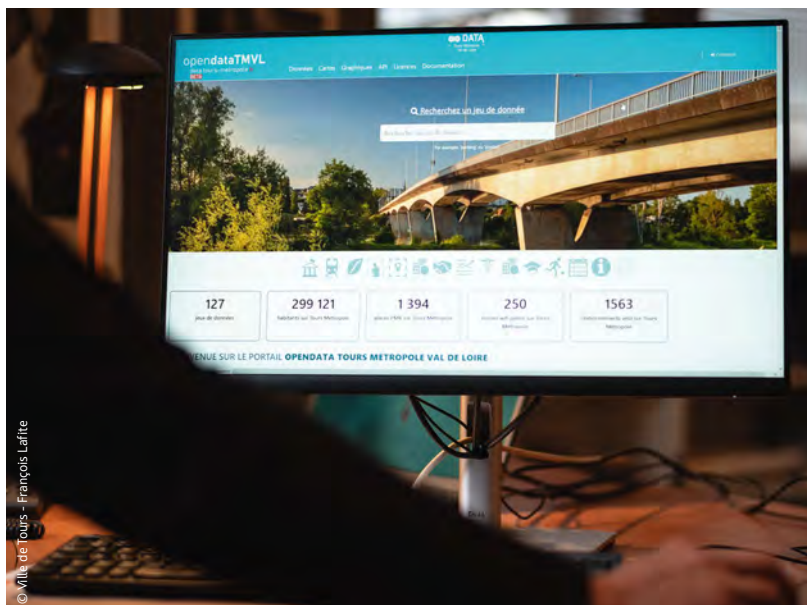
4° Sensibilisation/Émulation:

Embarquer les structures paramunicipales et nos partenaires dans ces démarches vertueuses, permettre aux techniciens et élus de monter en compétence par l'accès à des réseaux de partage de savoir et d'expérience doit permettre de démultiplier et de s'adapter en permanence aux exigences des citoyens et attentes du territoire.

Les perturbateurs endocriniens seront bannis des achats de la Ville.

TRANSPARENCE ET VIE PUBLIQUE

La mairie poursuit l'ouverture de ses données



© Ville de Tours - François Lafite

Le portail métropolitain data.tours-metropole.fr propose en accès libre des données publiques, fiables, valorisant notre territoire et réutilisables par les citoyens.

Sont déjà disponibles : les résultats des élections bureau par bureau depuis 2007, le périmètre des bureaux de vote, la liste des équipements (écoles, bibliothèques, salles de spectacle, piscines, musées, stades...), les questions citoyennes posées lors des conseils municipaux, le découpage des quartiers et des conseils de quartiers, la localisation des panneaux d'affichage libre (lire à droite), etc.

De nouvelles données en ligne

La Ville de Tours continue d'alimenter la plateforme métropolitaine opendataTMVL avec des données publiques

que chaque citoyen peut consulter et réutiliser sous la forme de graphiques, cartes, tableaux... C'est une volonté municipale puisqu'un adjoint chargé de la transparence et de l'amélioration de l'action publique, Antoine Martin, a été désigné par le conseil municipal en 2020 et c'est aussi une obligation réglementaire depuis la loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique. Les données bientôt en ligne : le budget, les représentations des élus pour une transparence accrue sur le fonctionnement des institutions... Toutes ces données seront valorisées sur le site de la mairie tours.fr.

Plus d'informations sur : data.tours-metropole.fr

DÉMOCRATIE PERMANENTE

L'affichage libre plus proche de vous

Sur la présence de panneaux d'affichage équitablement répartis sur son territoire, la Ville était hors la loi depuis fort longtemps... mais depuis janvier, elle corrige le tir.

Pour garantir la liberté d'opinion et répondre aux besoins des associations, les communes ont l'obligation de mettre à disposition des citoyens des surfaces d'affichage, dites de « affichage libre ». L'article R.581-2 fixe la surface minimum attribuée dans chaque commune à l'affichage d'opinion et la publicité relative aux activités des associations sans but lucratif. Un arrêté municipal détermine les emplacements.

La règle du kilomètre

Or, la Ville de Tours ne consacrait à cette affichage que 50 m² sur son territoire au lieu des 77 m² minimum prévus pour une ville de sa strate. Par ailleurs, et toujours pour respecter la loi, chaque Tourangelle et Tourangeau devait se trouver, depuis son lieu d'habitation, à moins d'un kilomètre dudit panneau. Or, sur ce point-là encore, la Ville n'était pas en conformité avec la loi, la plupart des panneaux se trouvant au sud, alors qu'au nord, il n'y en avait point...

La Ville a donc acquis une vingtaine de panneaux que les élus ont voulu bien visibles et répartis de manière équilibrée pour que tout un chacun puisse, par exemple, trouver les informations relatives à la vie associative ou à des événements dans son quartier. C'est un élément de cette démocratie permanente, certes, pas le plus innovant, mais sans doute le plus historique.



© Ville de Tours - François Lafite



VÉGÉTALISATION

Partout dans la ville, le bois prend racine



La végétalisation du Haut de la rue Nationale et des cours d'écoles de Saint-Éxupéry et Buisson-Molière a débuté.

La cour de l'école Buisson-Molière ici le 14 janvier, a été débitumisée.

Avec le réchauffement climatique, les canicules sont de plus en plus nombreuses et rendent urgente la mise en place de solutions pour redonner de l'ombre et de la fraîcheur en ville. Les 27 et 28 juin 2019 derniers, treize écoles de Tours avaient dû fermer leurs portes car les températures y dépassaient les 40°C la journée. Une semaine plus tard, des températures avoisinant les 45°C avaient été mesurées sur le Haut de la rue Nationale à 10 h 40 le matin ! Loin d'aller s'y faire « cuire un œuf », la municipalité a décidé d'agir en mettant en place en 2021 son Plan

Nature en Ville dont Récré en Herbe est l'un des piliers.

Des cours d'écoles apaisées

Cette opération consiste à végétaliser et réaménager les cours d'école (lire Tours Mag n°208). Des travaux préparatoires ont eu lieu cet été à Saint-Éxupéry et Buisson-Molière. La fin de l'hiver est consacrée aux Plantations Citoyennes (lire l'infographie ci-contre). Betsabée Haas, adjointe à la biodiversité et à la nature en ville en attend de nombreux bénéfices.

Un exemple : « *en début d'année, j'étais à Paris pour visiter les "cours oasis" créées à partir de 2018. Les personnels ont constaté un changement lors des récréations : les élèves se blessent moins, ils déploient de la coopération dans leurs jeux, la cour n'est plus un défourloir mais un lieu qui fait travailler l'imagination. Le retour en classe est plus apaisé et propice aux apprentissages* ». À Saint-Symphorien, il a fallu tenir compte des différents usagers : les petits et les grands avec une pelouse, un potager, des arbres, des jeux, des bancs et des tables un espace pour faire du sport, le centre de loisirs qui doit garder un accès à l'école et le jardin ouvert au public avec un potager partagé et un espace multisport. À Buisson-Molière, la cour n'a également plus rien à voir : on y trouve un potager, une rivière, des tables et des bancs, une pelouse, des jeux... De la même manière, les 11 000 m² d'espaces publics situés en haut de la rue Nationale sont progressivement rendus aux piétons et à la nature : de part et d'autre de la rue face au parvis de l'église Saint-Julien, au pied des deux hôtels avec des alignements... Ces espaces ont été végétalisés le 27 janvier avant de nouvelles plantations prévues prochainement devant le CCC OD.



Les premières plantations ont eu lieu le 27 janvier en haut de la rue Nationale.

DEUX MINUTES
POUR COMPRENDRE

Les Plantations Citoyennes

Le 2 février, la 2^e édition des Plantations Citoyennes a mobilisé citoyens, scolaires et mécènes.

9 SITES EN 2022 DANS TOUTE LA VILLE

2 COURS D'ÉCOLES
dans le cadre
du programme
de végétalisation
« Récré en herbe ».

**2 GRANDS PARCS
URBAINS**
**2 JARDINS
HISTORIQUES**

1 PROJET PORTÉ
par les habitants
du conseil de quartier
Saint-Symphorien :
la mini-forêt.

**2 SITES AU CŒUR
DES QUARTIERS**

4 MÉCÈNES
Vlad, GreenLab de
l'Université de Tours,
Energio, Fondation
Banque Populaire
Val de France.

PARC DE LA COUSINERIE
135 arbres et 1230 arbustes
2021 : 138 arbres et 57 arbustes

VERGER MONCONSEIL
19 arbres et 56 arbustes

PLACE ROBERT PICOU
7 arbres et 35 arbustes dans le cadre
du verger participatif

**RUE DU COMMANDANT
BOURGOIN**
7 arbres aux abords du lycée
Albert Bayet

JARDIN DELPÉRIER
19 arbres et 18 arbustes

JARDIN DES PRÉBENDES D'OÉ
9 arbres et 50 arbustes
2021 : 12 arbres et 29 arbustes

**PLACE JEAN-BAPTISTE
CARPEAUX**
71 arbres

● : PLANTATIONS 2021
● : PLANTATIONS 2022

Une opération qui s'inscrit dans le cadre
du Plan Nature en Ville pour :

- S'adapter au dérèglement climatique
et l'érosion de la biodiversité ;
- Lutter contre les inondations et les pollutions ;
- Améliorer les conditions de vie et la santé des riverains ;
- Faire participer la population.



PLACE PIERRE ARCHAMBAULT
Plantations de 434 arbres
et 1 447 arbustes
dans le cadre
du projet de mini-forêt
porté par les habitants

**ÉCOLE ET JARDIN
SAINT-EXUPÉRY**
103 arbres et 1 635 arbustes

**PARC DE
S^TE RADEGONDE**
11 arbres

JARDIN FRANÇOIS I^{ER}
140 arbustes

BATEAU IVRE
7 arbres et 53 arbustes

ÉCOLE BUISSON-MOLIÈRE
31 arbres et 53 arbustes

JARDIN MEFFRE
10 arbres

LAC DES PEUPLERAIES
46 arbres

PARKING LORD BYRON
34 arbres et 295 arbustes

RUE GABRIEL FAURÉ
7 arbres

● 1 000 → 5 200
ARBRES ET ARBUSTES PLANTÉS
EN 2021 → EN 2022





L'enlèvement du Monstre, le 17 janvier.

CO-CONSTRUCTION

La future place du Grand-Marché imaginée avec les usagers

Les travaux vont transformer la place du Monstre et étendre le secteur piétonnier, une première depuis 40 ans.

La place du Grand-Marché était l'une des plus grandes places publiques de Tours au ^{xv}^e siècle. Tous les ans, le 26 juillet, s'y déroule la traditionnelle Foire à l'ail et au basilic. Aujourd'hui, la perspective vers la Loire contraste avec l'ombrage du double alignement de sophoras existants. Le regard est également attiré par les façades latérales, qui restent à échelle humaine. Il était donc nécessaire de revoir cette place et la municipalité a souhaité que son réaménagement soit co-construit avec les usagers.

Une méthode de co-construction largement suivie

Soixante personnes (commerçants, riverains, associations, élus et techniciens) ont participé à plusieurs ateliers. Les premiers échanges (août-septembre) ont permis d'aborder les atouts et faiblesses : que doit-on garder, supprimer ou ajouter ? Une opération de porte-à-porte a été organisée auprès des commerçants (octobre) pour écouter et rassurer et un rendez-vous a rassemblé les associations de personnes à mobilité réduite, de cyclistes autour de la Ville de Tours (maîtrise d'œuvre), la Métropole (maîtrise d'ouvrage) et de l'Architecte des Bâtiments de France (la place est au cœur du secteur sauvegardé) pour définir le revêtement. Le projet final a été restitué aux participants en janvier.

Balade et farniente

La place deviendra un espace partagé entre les piétons et les cyclistes (qui pourront circuler dans les deux sens nord-sud par la rue Bretonneau) et sera au même niveau de façade à façade. Sur la place, les cyclistes devront rouler sans gêner les piétons qui seront prioritaires. Les commerces et parkings des riverains restent accessibles aux voitures grâce à 4 bornes escamotables. Les véhicules en transit passeront de la rue des Halles à la rue de la Victoire. Les terrasses des bars et restaurants seront relocalisées en pied de façade, la place étant un lieu apaisé, familial, de flânerie... sans obligation de consommation. Des bancs seront

installés au centre. Trois arbres (sur douze) malades seront coupés et des massifs seront introduits ainsi qu'une trame arborée. Une fontaine à eau en libre accès sera installée. Le chantier a débuté fin janvier après l'enlèvement du Monstre pour un toilettage (il reviendra en juillet). Les travaux de génie civil (réseaux et terrassement) seront terminés d'ici mai pour le retour des terrasses et la livraison du projet est prévue à la mi-juillet. Les plantations suivront cet automne. La reconfiguration de la partie nord de la rue Bretonneau et du carrefour Halles/Bretonneau aura lieu au second semestre. Le montant des travaux s'élève à 1,8 M€ TTC financés par la Métropole.



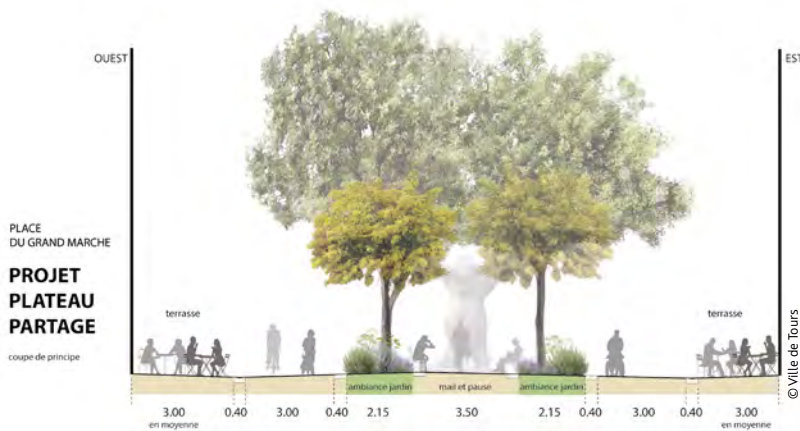
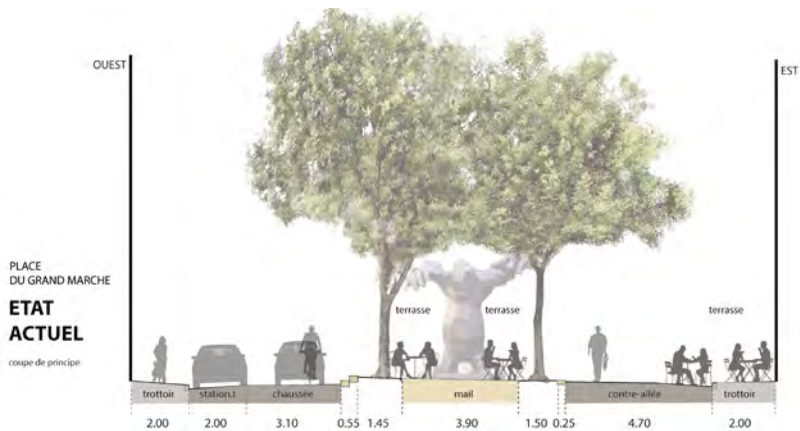
La place du Grand-Marché, le 10 novembre.



Zoom sur la piétonisation

La requalification de la place du Grand Marché est un événement majeur dans l'histoire du secteur sauvegardé puisqu'il s'agit de la première extension de la zone piétonne depuis sa création au début des années 1980. Une modernisation du concept est apportée par la création d'un axe cyclable sur la rue Bretonneau.

La création d'une strate paysagère à échelle humaine (massifs en long et trame arborée de 6 petits sujets) incitera à la flânerie et à la pause.



L'espace public sera réorganisé avec une relocalisation des terrasses en pied de façade et le développement d'une ambiance jardinée.

Zoom sur l'adaptation au changement climatique

Au delà de l'aspect esthétique et des usages permis par le réaménagement, la nouvelle place du Grand Marché est pensée pour faire face aux grands défis du XXI^e siècle,

- L'ombrage des sophoras existants est préservée pour lutter contre les îlots de chaleur,
- la partie centrale de la place est drainante pour une meilleure harmonisation du racinaire,
- la gamme végétale est adaptée au réchauffement climatique,
- une fontaine d'eau potable en libre accès est installée,
- la piétonisation réduit la pollution de l'air et le bruit présents sur la place.



Le 27 novembre dernier, les Tourangeaux étaient invités à émettre leurs premières idées lors d'une réunion publique à l'école Raspail.

Budget participatif : c'est parti !

Pour la première fois, la mairie de Tours offre la possibilité aux Tourangelles et Tourangeaux de s'impliquer dans des projets citoyens pour leur ville à travers une opération de grande envergure. Le budget participatif ouvre une ère nouvelle de la démocratie locale, celle d'une association plus étroite des habitants à la gestion publique. Mais en quoi consiste vraiment cette nouveauté pour Tours ?

Qui n'a jamais entendu dire un jour en ville, à la terrasse d'un café ou bien à la sortie d'une école : « *Il faudrait faire ceci...* » ou bien « *Il manque cela... pour améliorer notre cadre de vie* ». Eh bien chiche ! Emmanuel Denis, maire de Tours, l'a annoncé lors de ses vœux pour 2022 : « *un demi-million d'euros sera consacré à la réalisation de projets conçus, pensés et choisis par la population. Ce budget participatif est une manière de mettre en œuvre concrètement notre volonté de construire la ville ensemble* ».

À vos idées !

La municipalité entend ainsi impliquer les Tourangelles et les Tourangeaux dans son processus de décision, afin de permettre l'émergence d'initiatives citoyennes, co-construites, et qui répondent au plus près des besoins des habitants. Ainsi jusqu'au 8 avril, chacun peut proposer ses idées sur une plate-forme en ligne, intitulée « **decidonsensemble.tours.fr** ». Les projets plébiscités par les Tourangeaux à l'automne, seront pris en charge et financés par la municipalité à hauteur de 500 000 € et seront réalisés dans les trois ans qui suivent. Concrètement, il s'agit d'une réelle opportunité pour toutes les Tourangelles et les Tourangeaux de transformer eux-mêmes leur ville.

Qui peut déposer un projet ?

Bien entendu, tous les habitants de Tours sont invités à participer, mais aussi les personnes qui travaillent ou étudient à Tours, toutes

nationalités confondues. Les projets peuvent être déposés à titre individuel (habitant, commerçant) ou collectif (association, collectif d'habitants, conseil de quartier, classe...). À noter que tous les jeunes, dès la classe de sixième, peuvent aussi déposer un projet.

Pour quoi faire ?

Pas question pour autant de financer n'importe quoi. Pour être recevables, les projets doivent répondre à l'intérêt général, profiter au plus grand nombre, être durables, ne pas générer de pollution, ne pas dépasser un coût de 70 000 € et, bien sûr, être localisés sur le territoire de la ville.

Par exemple, ils peuvent concerner la création d'une aire de jeux pour les enfants, l'aménagement d'espaces sportifs de proximité, la mise en place de nouveaux services, l'installation d'espaces partagés, le réaménagement de certaines voiries... Autant d'idées qui s'exprimeront à l'échelle d'un quartier, d'une rue ou d'un secteur urbain, et qui pourront également pointer des problématiques à régler, comme un défaut d'éclairage par exemple. Pour cette première édition (qui sera reconduite chaque année), aucune thématique n'est imposée. Les projets proposés pourront donc s'inscrire dans un large spectre de catégories : espaces urbains, mobilité et biodiversité, solidarité, citoyenneté et tranquillité publique, économie sociale et solidaire, tourisme, culture pour tous et patrimoine, éducation, sport, jeunesse, petite enfance...

12 jeunes volontaires en service civique viennent à votre rencontre pour recueillir vos idées.

...

Comment proposer un projet ?

Vous avez une idée pour rendre la vie de votre quartier plus agréable ? Un projet solidaire qui vous tient particulièrement à cœur ? Rendez-vous sur le site **decidonsensemble.tours.fr** pour déposer votre projet jusqu'au 8 avril. Il suffit de rédiger quelques mots pour présenter votre idée et ses objectifs. Des permanences (voir encadré) dans les quartiers seront mises en place pour vous aider. Vos structures de quartier pourront également vous accompagner dans vos démarches. Enfin, douze jeunes volontaires en service civique munis de tablettes viendront à votre rencontre dans les rues de la ville.

Les grandes étapes

Du 9 avril jusqu'à fin juin, tous les projets déposés passeront entre les mains des services municipaux qui s'assureront de la recevabilité

© Ville de Tours - François Lafitte



Un nouveau guichet pour accompagner vos projets

Permanences téléphoniques :
02 47 21 60 00 (dites « Budget participatif »)
Tous les lundis de 15 h à 18 h 30
et les jeudis de 9 h à 11 h

Permanences avec accueil physique :
Tous les lundis de 15 h à 18 h 30, Salle Europe , 13 bis avenue de l'Europe - Arrêt tram Beffroi
Tous les jeudis de 15 h à 18 h 30
8 boulevard Heurteloup (rez-de-chaussée)

des projets (cf critères ci-dessus), et vérifieront si les projets sont réalisables. Si leur idée est validée, les porteurs de projet devront ensuite en faire la promotion auprès des Tourangelles et Tourangeaux. Ceux-ci pourront voter pour plusieurs projets, du 21 septembre au 18 octobre, en ligne ou dans des bureaux de vote. Les projets lauréats seront ensuite mis en œuvre par les services de la Ville dans les trois années qui viennent (2023/2024/2025). Ces réalisations seront le reflet concret des envies des habitants, de leur créativité et de la façon dont ils investissent leur ville.



À vous de proposer vos idées pour améliorer votre quotidien.

© Ville de Tours - François Lafitte



du 31 janvier au 8 avril

Déposez votre projet sur la plateforme decidonsensemble.tours.fr



du 9 avril au 1^{er} juillet

Étude de la recevabilité des projets par les services techniques de la Ville



juillet et août

Préparation de la présentation des projets



3 questions à Annaelle Schaller

adjointe au maire déléguée à la démocratie permanente, à la vie associative, à la citoyenneté, au conseil municipal des jeunes et aux élections.

Tours Magazine : Quels sont les objectifs de ce budget participatif ?

Annaelle Schaller : Tout d'abord, il s'agit d'un de nos engagements de campagne. Nous avons observé d'autres budgets participatifs dans des villes comme Angers et Grenoble (lire page 19), et nous avons eu des échanges très riches sur leurs retours d'expérience. Ce dispositif nous a paru particulièrement intéressant pour redonner du pouvoir de décision budgétaire à la population. Vous pouvez proposer les projets que vous souhaitez, vous pouvez impacter votre quartier, votre lieu de vie, avec des réalisations concrètes. Bref, vous proposez, vous décidez, et nous réalisons ! Notre objectif est d'ALLER VERS un public qui ne participe pas d'habitude aux réunions des conseils de quartier, et même de toucher les jeunes à partir de la classe de sixième : chacun a son mot à dire ! Les porteurs de projet devront s'impliquer pour faire connaître leur idée et recueillir des votes à l'automne, puis discuter avec les services des contraintes techniques, logistiques et financières, et enfin suivre le projet jusqu'à sa réalisation complète. Ainsi, chacun peut être acteur de sa ville et découvrir la complexité des politiques publiques. L'autre atout de cette participation

Annaelle Schaller, adjointe au maire déléguée à la démocratie permanente, explique le principe du budget participatif lors de la réunion publique du 27 novembre 2021 à l'école Raspail.



© Ville de Tours - François Laffite

**du 21 septembre
au 18 octobre**



Votez pour vos projets préférés !

**octobre à
décembre**



Inscription des projets retenus dans la préparation du budget principal 2023

**2023
2024** **2025**



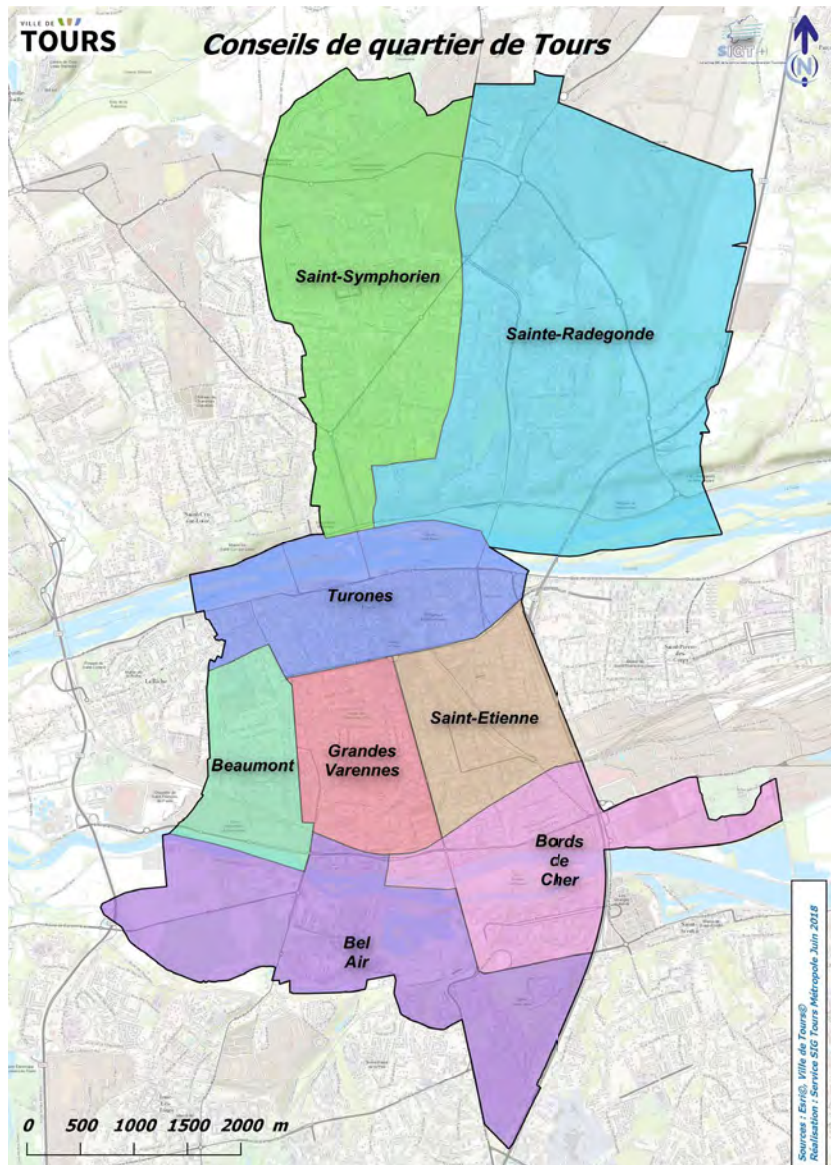
Concrétisation des projets retenus

...

citoyenne, c'est de faire naître une dynamique dans les quartiers autour de projets portés par un collectif d'habitants, ce qui crée du lien social par le biais de rencontres. Enfin, cela met en avant les idées innovantes des habitants !

TM : Le budget participatif est un dispositif très à la mode, leur nombre double chaque année en France. Quelles sont les spécificités du modèle tourangeau ?

A.S. : Ce budget participatif est la traduction de notre ambition de faire de Tours « la ville des courts chemins », ce qui signifie que nos politiques doivent profiter à tous les quartiers. Nous nous engageons à réaliser au moins un projet par quartier, c'est une réelle spécificité ! Ensuite, nous souhaitons une participation ouverte, pas uniquement aux résidents, mais aussi aux personnes qui étudient ou travaillent à Tours, quelle que soit leur nationalité. Ce dispositif est aussi ouvert aux enfants, dès la classe de 6^e, ce qui est assez novateur. Ensuite, au regard de notre ambition de toucher le plus grand nombre, et d'aller vers des publics que l'on n'entend pas, nous avons recruté douze jeunes en service civique qui pourront accompagner les porteurs de projet, notamment dans les démarches numériques. Enfin, pour garantir une parfaite transparence, un comité de suivi sera mis en place avec des élus



Selon le découpage par quartier ci-dessus, au moins un projet par quartier sera retenu (soit au minimum 8 et au maximum 16).

d'opposition et des citoyens tirés au sort. Nous expliquerons les raisons liées au rejet, à la modification ou à l'abandon d'un projet.

TM : Quels enseignements tirez-vous des quatre réunions publiques organisées en novembre et décembre ?

A.S. : Ces réunions, au format ludique très innovant, ont été très riches en échanges. Lors du conseil municipal du 31 janvier, nous avons présenté une restitution des souhaits émis par la population. Ils seront la base de la prochaine étape, à savoir la rédaction de la charte

de la démocratie locale qui posera les règles du jeu et fixera les grands engagements de la Ville envers la population, comme l'écoute, la bienveillance ou la transparence... Car il ne faut pas oublier que toutes ces actions ont pour objectif de permettre à toutes et à tous de participer à la construction de la ville de demain.

« Nos politiques doivent profiter à tous les quartiers. Aussi, nous nous engageons à réaliser au minimum un projet par quartier, c'est une réelle spécificité ! »

Annaelle Schaller, adjointe au maire déléguée à la démocratie permanente



© Ville de Tours - François Lafitte

Un exemple de réalisation à Grenoble : grâce à ce nouvel espace de jeu géant, les familles sont revenues sur une place désaffectée.



© Alain Fischer - Ville de Grenoble

À Grenoble, une quarantaine de projets réalisés grâce aux habitants

Pionnière dans la mise en place de budgets participatifs, la Ville de Grenoble organise actuellement sa 7^e édition. Avec une quarantaine de projets concrets financés, force est de constater que les Grenoblois se sont emparés de cet outil de la démocratie participative pour proposer, créer, délibérer et agir pour leur environnement. « C'est un dispositif concret qui marche très bien car il n'y a pas besoin d'expertise pour pouvoir déposer un projet : une simple pensée se transforme en pouvoir

d'agir pour sa ville, constate Boris Kolytcheff, Chef de projet démocratie locale à la Ville de Grenoble. Chez nous, la moyenne d'âge des votants est autour de 30 à 35 ans. Les plus jeunes porteurs de projets étaient des écoliers de dix ans, et la plus âgée en avait 91 ! ». Parmi les réalisations emblématiques, citons la création d'une aire de jeux accessible aux enfants handicapés, l'installation de tables et bains de soleil au bord de l'Isère, l'installation d'un lieu d'accueil pour les autistes Asperger ou encore

un tiers-lieu pour les personnes en situation de précarité. « Les premières années, 95 % des projets étaient en lien avec des travaux de proximité, avec l'amélioration du cadre de vie, poursuit Boris Kolytcheff. Aujourd'hui, la majorité des projets sont à l'échelle de la ville, et concernent la solidarité, les loisirs et la famille. C'est un dispositif qui parle à tout le monde, et dans tous les quartiers. C'est d'ailleurs l'un des facteurs-clés de sa réussite ».

À Angers, on aime les projets portés par des collectifs

Un constat partagé par nos voisins angevins. Depuis 2018, la ville d'Angers organise des budgets participatifs et observe aussi une bonne adhésion de la population, « avec un net rajeunissement au fil des années », selon Marc Faugères, responsable de la mission « participation citoyenne ». En terme de propositions déposées, ce sont les thématiques qui portent sur les nouvelles pratiques urbaines qui arrivent en tête. Par exemple, les pratiques sportives émergentes, les formes d'art qui investissent l'espace public ou les nouvelles pratiques de convivialité sur l'espace public autour du jeu ou de la danse. Arrivent ensuite les idées relatives à l'éco-citoyenneté et enfin l'attractivité de la ville. En revanche, au moment du vote, ce sont les propositions portant sur la protection de l'environnement qui sont le plus largement plébiscitées. Les projets « portés et animés par des collectifs sont les plus emblématiques », constate Marc Faugères. Ainsi, une association a mis en place une « tente



© Patrice Camillon - Ville d'Angers

À Angers, une tente anti-gaspi récupère les invendus du marché et les redistribue.

anti-gaspi » qui récupère les invendus sur les marchés et les redistribue sur un stand à la fin. Les Angevins apprécient aussi les projets qui ont une grande visibilité dans l'espace public, comme des fresques en pignon d'immeuble et des sculptures réalisées dans le cadre du projet « Angers l'Art à ciel ouvert ». Autre idée originale, celle d'un collectif d'associations musicales qui a

installé un lieu de musique en plein-air grâce à deux conteneurs renfermant tout le matériel pour organiser des concerts sur une prairie dans un parc de la ville. Bref, au-delà du pouvoir d'agir donné aux citoyens, les budgets participatifs agissent en véritables leviers d'innovation et contribuent à la dynamique de leur territoire.



Louis Maurin

Les inégalités aux rayons X

Il était une fois trois compères qui cherchèrent à comprendre les causes de l'ascension d'un parti extrémiste dans notre pays.

Ainsi est né l'Observatoire des Inégalités à Tours.

Louis Maurin en est plus que jamais la cheville ouvrière.

Si cela est possible, trouvez quelques lignes pour parler de notre programme pour les jeunes... » Par exemple du prix Jeunesse pour l'égalité 2022 destiné aux 11-25 ans ? Pas de doute, même lors d'un entretien en visio, Louis Maurin ne perd ni le nord, ni son enthousiasme, et encore moins son optimisme. Un point pour lui si l'on considère l'aspect parfois anxiogène que peuvent prendre ses recherches engagées depuis la création de l'Observatoire des Inégalités à Tours en 2003 avec Patrick Savidan, philosophe et Serge Monnin, chargé alors du site internet. « Ce fut notre réaction à l'arrivée du Front national au second tour des présidentielles de 2002 ». Ou comment comprendre cette irruption en analysant la cause : les inégalités avec un « I » majuscule.

Nul n'est prophète en son pays

Depuis, cette tour d'observation des maux et douleurs de notre société est devenue incontournable. Enfin, presque, puisque, comme souvent, nul n'est prophète en son pays. « Nous sommes très peu invités localement à participer aux débats sur les inégalités », constate Louis Maurin plus souvent appelé à témoigner hors de l'Indre-et-Loire. Le fait de ne pas être affilié à une institution – telle Sciences Po – a sans doute également freiné sa reconnaissance auprès des médias. La – bonne – surprise est arrivée d'ailleurs et rapidement. « Dès l'été 2003, nous avons reçu des chèques de soutien. Un grand nombre de chercheurs nous ont rejoints et encouragés. Il existait déjà des études dans ce domaine fournies par la Fondation de l'Abbé Pierre, le Secours Catholique, le Secours Populaire ou

encore Amnesty International, mais encore rien de global et transversal ». Selon lui, le traitement quantitatif de la donnée, très courant dans les pays anglo-saxons par exemple, « n'est pas dans la culture française ». D'ailleurs, il tient à préciser sa source d'inspiration : le site américain Inequality.org. À l'époque, il fait le constat de la « rareté des contre-expertises hors du champ institutionnel ». Dès lors, le travail de l'association trouve peu à peu son audience ; parfois dans la presse nationale, mais ce sera longtemps une exception pour l'Observatoire...

« Notre rôle consiste à montrer que toutes ces inégalités constituent un système et que la bourgeoisie économique et culturelle n'écoute plus les classes moyennes et populaires. »

plus souvent repris dans la presse féminine, sociale ou régionale. Loin d'être découragée, l'équipe de l'Observatoire laboure son pré carré méthodiquement et s'attache davantage et prioritairement à toucher les non-convaincus qu'à cultiver l'entre-soi. « L'accès à nos travaux est gratuit, car nous cherchons toujours à nous adresser au plus grand nombre, et particulièrement aux personnes peu politisées ».

Pointer l'existence des inégalités injustes

D'où cette attention constante à demeurer compréhensible, à vulgariser le propos pour « tenter de réduire cette césure existant

aujourd'hui entre nos milieux et une partie de la population ». Quand on le questionne sur la définition du terme inégalité, Louis Maurin en profite pour rappeler ce qui fonctionne dans notre pays et pour insister sur le fait que « l'immense majorité de nos concitoyens est pour l'égalité et la compétition juste ». Cela ne l'empêche pas immédiatement après de pointer l'existence des « inégalités injustes » qui ne cessent de s'accroître. « Depuis la "fracture sociale" de Chirac en 1995, on n'a pas inventé l'eau chaude. Avec le temps, le débat a pris de l'ampleur et fait partie du marketing politique qui en masque d'autres. Notre rôle consiste à montrer que toutes ces inégalités constituent un système et que la bourgeoisie économique et culturelle n'écoute plus les classes moyenne et populaire ». En ces temps où la prise de recul est plus que jamais vitale, l'Observatoire des inégalités continue donc à produire des données, à informer, à former aussi, notamment les jeunes. Une autre forme d'optimisme ?

Le site
www.inegalites.fr

Louis Maurin en quelques dates

1966	Naissance à Rouen
1987-1989	Licence d'économie à La Sorbonne, puis diplômé de Sciences Po Paris
1994	Journaliste pigiste en presse économique, puis à Alternatives Economiques
1998	Installation à Tours
2003	Naissance de l'Observatoire des inégalités
2021	Parution chez Plon d'un ouvrage sous son nom : <i>Encore Plus</i>



La volonté de tous

À la mort de Louis XI, sa fille Anne convoque à Tours en 1484 les États Généraux pour maintenir l'unité du royaume et sauver l'héritage politique du plus Tourangeau des Rois de France et père de l'État-Nation.

Louis XI avait six ans quand, en 1429, Jeanne d'Arc fit sacrer son père Charles VII Roi de France. Celui-ci était alors dauphin sans couronne, le royaume en grande partie aux mains des Anglais et des Bourguignons. Louis sait que la Pucelle d'Orléans reçut armure et étendard à Tours, ville fidèle à sa grand-mère, la duchesse d'Anjou, reine de Sicile, Yolande d'Aragon qui comptait sur « *l'envoyée de Dieu* » pour galvaniser les sujets d'un royaume de France abattu. À propos de cette « *reine de fer* », Louis XI dira qu'elle avait « *un cœur d'homme dans un corps de femme* » et l'on dira de lui qu'il avait hérité d'elle son intelligence politique et le goût du secret le mieux gardé. À la fin de sa vie, reclus au château de Plessis, il décide d'être après sa mort enterré, non dans l'abbaye de Saint-Denis, nécropole royale, mais à Notre-Dame de Cléry. Il y repose aux côtés de Jean de Dunois, compagnon d'armes de Jeanne.

« Madame la Grande »

Une autre femme, plus près de lui, a écrit l'Histoire : sa fille aînée Anne de Beaujeu (1461-1522) qu'il considérait comme « *la moins folle des filles de France, car de sage il n'y en a point* ». Le Roi mort, elle assure la régence, son petit frère et héritier du trône Charles VIII n'ayant que 13 ans. Avant le sacre de ce fils unique, le Roi, c'est elle, femme la plus puissante d'Europe au point qu'on la surnomme « Madame la Grande », et celle-ci insupporte particulièrement le Duc d'Orléans, qui mène l'agitation des



Louis XI au pied de Saint François de Paule. En présence d'Anne de France, dite Anne de Beaujeu (1461-1522), fille de Louis XI, épouse de Pierre de Beaujeu, duc de Bourbon.

© RMN-Grand Palais (musée du Louvre) - René-Gabriel Ojeda

grands, fatigués d'avoir été brimés par l'autorité centralisatrice de Louis XI. Dans un climat tendu, Anne convoque en 1484 les États Généraux à Tours. Pour la première fois de l'Histoire, les trois grands corps de la société sont réunis (noblesse, clergé et tiers état).

Le discours d'un homme, l'action d'une femme

Réputé pour son éloquence, l'ancien chambellan de Louis XI et grand sénéchal de Bourgogne, Philippe Pot, y prononce un mémorable plaidoyer en faveur du peuple :

« Ne laissons rien flotter dans la vague,

n'abandonnons pas le salut de l'État à l'arbitraire d'un petit nombre [...] Les princes, avec leur immense pouvoir, doivent conduire l'État à des destinées meilleures. S'ils font le contraire, ce sont des tyrans, et ils ressemblent à des pasteurs qui dévoreraient leurs brebis. Il importe donc extrêmement au peuple quelle loi et quel chef les dirigent. J'appelle peuple, non seulement la plèbe et les vilains, mais encore tous les hommes de chaque ordre, à ce point que sous le nom d'États généraux, je comprends même les princes. Ainsi, vous, députés des trois États, vous êtes les dépositaires de la volonté de tous ».

Alors que durant ses États Généraux, Anne concède d'éloigner du trône plusieurs seigneurs parmi les plus proches conseillers de Louis XI, elle leur dénie en outre le droit de lever l'impôt. Cet événement aboutit à la « Guerre folle » entre la couronne et le duc d'Orléans, allié à François II de Bretagne, d'Henri VII d'Angleterre et de l'archiduc Maximilien d'Autriche. Et cette guerre, c'est Anne qui la remportera, la même qui insufflera le concept de représentation nationale et diminuera les impôts de moitié.

Le père de l'État-Nation

Philippe Pot avait rendu hommage à Louis XI autant qu'il honorait Anne de France. Pierre Baudry, docteur en histoire, rappelle qu'« au sortir d'une Guerre de Cent ans dévastatrice, Louis XI créa le premier État-Nation moderne, en défiant les seigneurs féodaux ». Sa mission fut d'éduquer la population et d'élever son niveau de vie, au nom d'un « bien commun ». Ami des marchands, le même a rompu « avec la tripartition traditionnelle (le chevalier, le clerc et le paysan) » et osa s'attaquer à la finance incarnée par l'État-Cité de Venise. Un siècle plus tôt, celui-ci avait causé, par l'effondrement de son système spéculatif, l'appauvrissement de la population européenne, moins résistante à la maladie et réduite de moitié par la Grande Peste.

Par le peuple et pour le peuple

« Le concept de gouvernement "par le peuple et pour le peuple", précise l'historien, avait été auparavant présenté au Concile de Bâle (1431) par le grand savant, historien et humaniste chrétien Nicolas de Cuse (1401-1464) ». Comme par hasard, « Jeanne d'Arc et Louis XI provenaient de cette tradition qui comprenait les Frères de la vie commune, l'Ordre augustinien des Ermites et le courant de l'Église autour de Nicolas de Cuse ». La mort de Charles VIII, après s'être cogné la tête contre le linteau d'une porte du château d'Amboise, offrait sa revanche au Duc d'Orléans accédant au trône. La postérité de Louis XI est dès lors à la merci de ses ennemis et l'on ne saura plus rien de ce prince humaniste et sage qui enseignait à son fils que « le roi doit penser à l'état de son peuple et le visiter aussi souvent comme un bon jardinier fait de son jardin ». Il fallut attendre le XIX^e siècle pour qu'on apprenne sous la plume de Jules Michelet que si Louis XI fut « le roi des petits », c'était pour « emmerder » sciemment les grands et accomplir son œuvre. La Révolution, trois siècles plus tard, la parachèvera en des termes nettement moins catholiques... L'année prochaine, Louis XI aurait eu 600 ans pile.

B. P.

La renaissance du Plessis

« Cette année, le Groupe K annonce qu'il initiera un nouveau projet autour de la création, de la biodiversité et de l'éducation populaire. Bertrand Renaud, adjoint délégué au patrimoine et moi-même préparons les 600 ans de Louis XI pour 2023. Premier château de la Loire, premier jardin à la française, le Plessis de "L'Universel Aragne" allié au petit peuple annonce déjà la renaissance d'un lieu culturel où le droit à l'émancipation tissera sa plus belle toile. »

Christophe Dupin, adjoint au maire chargé de la culture et de l'éducation populaire



CULTURE

Comme cela vous (en)chante !

Directeur du Grand Théâtre, Laurent Campellone orchestre l'émergence d'une chorale populaire, initiative soutenue par la Ville de Tours. Il nous en dit plus.

Tours Magazine : Parlez-nous de cette « chorale populaire » ?

Laurent Campellone : *Le chant choral n'exige ni de maîtriser un instrument ni le solfège, pourtant sa pratique est paradoxalement peu diffuse dans les milieux populaires et pas seulement d'ailleurs. La Ville de Tours, par la voix de son adjoint en charge de la Culture Christophe Dupin, et moi-même avons donc souhaité en faciliter l'accès, gratuitement, sans condition d'âge ou niveau requis, à partir de 7 ans. Deux fois par semaine, on chante, on répète, on se fixe l'objectif de monter sur scène avec le chœur de l'Opéra sur des projets communs : ce sera le 21 juin à l'occasion de la Fête de la Musique et le 23 décembre, pour Noël.*

TM : N'y a-t-il pas, à travers cette initiative, l'envie de donner un vernis populaire à un lieu - l'Opéra - dont on critique, à tort ou à raison, l'homogénéité du public CSP+ « bien éduqué » ?

L. C. : *Non, c'est autre chose. D'abord, quelle que soit sa classe sociale, on peut ne pas être sensible à la musique comme à l'Opéra, ou au contraire l'apprécier. Ensuite, notre propos, plus que notre « envie », est d'offrir une expérience, de provoquer peut-être un heureux déclin. Issu d'une famille de petits commerçants du Sud de la France, la musique pour moi, c'était la radio avant qu'une rencontre fortuite avec une professeure de musique ne modifie sensiblement ma*

trajectoire. La chorale populaire de Tours, c'est provoquer le destin pour d'autres, peut-être, mais c'est avant tout faire comprendre à des individus, indifféremment, qu'il n'y a pas de joie plus grande que de chanter ensemble. Monter sur scène « matérialisera » un accomplissement collectif, lequel, à mes yeux, illustre, ici par le chant, la finalité de tout projet citoyen.

TM : La chaleur que vous dégagez en parlant du chant tient-elle à vos origines méridionales ?

L. C. : *Il est indéniable qu'en Provence, le chant c'est la joie, mais ce qui est universel, c'est la jubilation corporelle éprouvée lorsque l'on chante au milieu d'un orchestre, ce tressaillement physique et mental est saisissant. Une écoute de la musique, même avec le casque audio le plus fidèle et immersif, ne peut vous transporter autant. Face aux musiciens, on n'écoute plus la musique avec ses seules oreilles. Le plexus solaire, cette cage d'os, vibre intensément. La musique est alors vécue totalement. L'expérience conduite par notre nouveau et passionné chef de chœur David Jackson sera telle que je ne doute pas que les 200 personnes déjà inscrites*

rejoindront demain le cercle des ambassadeurs du Grand Théâtre, et nous n'aurons pas à en « vernir » les portes, d'une couleur ou d'une autre, pour susciter l'envie de les franchir une fois, ou deux, dans sa vie.

Pour vous inscrire, écrivez à Justine Auroy : j.auroy@ville-tours.fr.

Vous pouvez aussi vous inscrire par téléphone (02 47 60 20 00) ou directement à l'accueil de l'opéra.

- Tous les mardis de 18 h 30 à 20 h au Centre Socioculturelle Gentiana Léo Lagrange, 90 avenue Maginot.

- Tous les samedis de 10 h 30 à 12 h à l'Association Socioculturelle Courteline, 48 rue Georges-Courteline.



© Marie Pétry



EXPOSITIONS

Gros plan sur la photo de sport

La Ville de Tours lance un cycle d'expositions photographiques pour célébrer le sport et les futurs grands événements sportifs. Intitulé « Instants Sports », ce cycle proposera une à deux expositions par an dans un nouvel espace du Palais des Congrès, la Gallery.

Pour la première édition de cette série, la Ville de Tours accueillera une exposition dédiée au Tour de France : la France du Tour. Un beau clin d'œil après avoir été ville départ de la 6^e étape de l'épreuve reine du cyclisme le 1er juillet 2021. Une cinquantaine de clichés du journal l'Équipe – pour la plupart inédits – seront ainsi visibles dans la nouvelle galerie du Palais des Congrès. Cette exposition proposera un regard décalé sur ce sport, sur la dureté de l'épreuve, mais aussi sur l'engouement populaire qu'elle suscite depuis toujours. Cette traversée des époques offrira une plongée dans l'histoire de notre pays.

Elle sera aussi l'occasion de porter un regard singulier sur la France vue du Tour, ses décors naturels et patrimoniaux exceptionnels. « Avec l'accueil du Tour à Tours le 1^{er} juillet 2021 et le succès populaire autour de cette épreuve mythique, cette première exposition s'inscrit dans une perspective plus large de grands événements sportifs organisés en France, avec la Coupe du Monde de Rugby 2023 et les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 » explique Éric Thomas, adjoint délégué aux Sports. C'est une formidable occasion pour notre ville de redonner un nouveau souffle au sport tourangeau, en reliant

intimement sport et culture qui sont riches de valeurs sociales, éducatives et citoyennes ». Mais ces images doivent aussi montrer l'importance du sport dans notre société. Pour Éric Thomas, « la photo permet de magnifier l'effort du champion, comme du sportif amateur et nous avons tous en tête des images de sport qui nous rappellent de grandes émotions et de beaux souvenirs. De plus, le sport devrait être considéré comme une priorité nationale, tant il est source d'épanouissement et générateur de santé publique ». C'est pourquoi la Ville de Tours souhaite accompagner cette dynamique en investissant de manière importante en faveur des infrastructures sportives. Si le chantier est immense, certains travaux sont déjà lancés : à la Chambrière (Tours nord), à la Vallée du Cher, au Sanitas (gymnase du Hallebardier et Centre Municipal des Sports) ... D'autres projets des clubs seront accompagnés demain par la Métropole.

Une exposition gratuite pour remettre le sport au cœur de la ville

L'entrée à cette exposition sera gratuite pour permettre à toutes et tous d'admirer des clichés uniques, retraçant l'histoire du sport à Tours et en France. Les Tourangelles et les Tourangeaux pourront également apprécier dix photos des archives municipales de Tours sur les grilles du jardin de la Préfecture. En effet, la ville souhaite occuper davantage l'espace public pour faire battre plus fort le cœur de la ville au rythme du sport.

Instants Sports – La France du Tour, en partenariat avec les Promenades Photographiques, du 10 février au 13 mars

Instants Sports – La France du Tour, en partenariat avec les Promenades Photographiques Du 10 février au 13 mars

*Palais des Congrès – la Gallery
72, rue Bernard- Palissy*

Entrée gratuite du mardi au samedi, de 10 h à 18 h.

ÉDUCATION

Les petits de La Fontaine déménageront pendant les travaux

L'école maternelle Jean de La Fontaine va faire l'objet d'une démolition-reconstruction à partir de l'été 2022 et jusqu'au printemps 2024 (lire Tours Mag n° 208). Pendant le chantier, les écoliers seront accueillis à titre provisoire dans les locaux de l'école élémentaire Paul-Fort, de septembre 2022 à avril 2024. Cette école bénéficie de 4 classes qui seront libérées et dispose des surfaces nécessaires pour assurer la restauration de ces nouveaux élèves.

Des parents informés

Depuis fin novembre, un groupe de travail composé des représentants de la Ville, de l'Éducation nationale, des parents d'élèves et des agents élabore les bases du fonctionnement

à venir. Des temps d'information et d'échanges avec les parents sont prévus pour préparer ce déménagement (une première réunion s'est déroulée le 7 janvier). Les parents seront prévenus directement des rendez-vous suivants. Le projet de reconstruction vise à adapter les capacités de l'école à l'évolution démographique, de construire un bâtiment répondant aux enjeux climatiques, d'améliorer l'accueil de tous les utilisateurs dont les maternelles mais aussi les élémentaires, et de parfaire les

équipements tels que le restaurant scolaire, la bibliothèque-centre de documentation et les espaces périscolaires, communs à tous les enfants.

Parents d'élèves et futurs élèves des écoles Jean de La Fontaine, vous pouvez contacter la mairie en écrivant à reconstruction-jdlf@ville-tours.fr.



© ALTA-FAAR-SPECTRUM



© Ville de Tours - François Lafite

ÉDUCATION

Le numérique tisse sa toile

Le Schéma Directeur Numérique Éducatif (SDNE), fruit d'un partenariat entre la Ville de Tours et l'Éducation nationale, formalise l'ambition municipale qui prévoit la mise en réseau des écoles (5 à 6 établissements câblés par an), leur dotation en PC classes mobiles, vidéoprojecteur ou tableaux blancs interactifs, le déploiement d'un Espace Numérique de Travail (pour faciliter les échanges entre les écoles, les familles et la Ville, mettre à disposition des ressources pédagogiques, des actualités ou des infos pratiques) et la création d'un « Lab'école », lieu ressource de l'innovation dans les apprentissages grâce aux outils numériques.

8 écoles câblées en 2022

Quatre millions d'euros sont investis par la Ville de 2021 à 2025. L'Éducation nationale s'engage dans la formation des enseignants et a accordé une subvention de 150 000 € dans le cadre de l'appel à projets « Socle Numérique dans les Écoles Élémentaires ». Un programme prévisionnel (sous réserve de difficultés d'approvisionnement) a fléché les écoles suivantes pour un raccordement internet dans chaque classe en 2022 : Paul-Fort, Arthur-Rimbaud, Clocheville, George-Sand, Anatole-France, Saint-Éxupéry, Buisson-Molière.

ÉDUCATION

Apprentis journalistes à l'école Paul-Fort



Le premier atelier avec l'équipe de Fritz : Christelle Hélène-Kiblèur et Matthieu Pays.

© Ville de Tours - Kamel Ayeb

Les élèves de CM2 prennent le relais de leurs camarades de l'école Paul-Bert dans l'écriture d'un numéro hors-série du journal *Fritz*.

Quatre ateliers sont prévus dans la classe d'Alexandra Goubin jusqu'à fin mars. Le premier atelier, le 11 janvier, a permis d'aborder les sujets qui déchaînent les adultes sur les chaînes d'information en continu mais que les enfants abordent avec pragmatisme : qu'est-ce qu'une information ? Comment faire la différence avec une rumeur ? L'équipe de *Fritz*, journal local d'actualité pour les enfants, poursuit son intervention dans les écoles dans le cadre du partenariat avec la Ville de Tours (lire *Tours Mag* n°210). Une initiative qui complète l'Enseignement Moral et Civique au programme du CM2. « L'éducation aux médias y est abordée au même titre que le permis piéton, le permis internet, les cérémonies patriotiques, l'égalité filles-garçons, etc. », rappelle l'institutrice Alexandra Goubin.

Diffusé juste avant les vacances de Pâques

Les prochains ateliers permettront de fixer le sommaire, de partir en reportage, de rédiger les articles, de choisir les photos, de concevoir la maquette... et de résister au stress du bouclage sans plonger la main dans le paquet de bonbons... Ce hors-série, financé par la mairie, sera diffusé gratuitement dans les écoles élémentaires, primaires et les accueils de loisirs avant les vacances de printemps.

Enseignants dans les écoles primaires, si vous souhaitez faire participer vos élèves à l'opération, contactez la Direction de l'Éducation, tél. 02 47 21 66 65 ou j.poitevin@ville-tours.fr.

RELATIONS INTERNATIONALES

Devenez ambassadeur au Japon

En 2022, la Ville de Tours propose aux 18-25 ans de promouvoir Tours et sa région au Japon. Un appel à candidature est lancé.

Chaque année, notre ville jumelle Takamatsu accorde une bourse à deux jeunes filles ou garçons accueillis à Tours. Leur mission est de faire découvrir leur région, le jumelage et la culture japonaise. Ainsi, pendant 8 à 10 jours, ceux-là interviennent dans les classes d'enseignement du japonais, auprès des enfants de classe élémentaire et des associations franco-japonaises. Tours souhaite en faire autant, avec ses jeunes, pour renforcer nos liens.

« Encourager la mobilité internationale »

Pour Élise Pereira-Nunes, adjointe au maire déléguée aux relations internationales, « proposer ces échanges aux jeunes Tourangelles et Tourangeaux, c'est leur offrir une belle opportunité de mobilité vers un pays dont la culture – littéraire, artistique, culinaire, historique et contemporaine notamment – est très attractive pour la jeunesse française. Encourager la mobilité internationale est d'autant plus important qu'il est essentiel, dans une période qui pourrait inciter au repli sur soi et aux préjugés, de favoriser l'ouverture vers l'autre, de se respecter mutuellement et de construire des ponts ensemble. En tant qu'ambassadrices et ambassadeurs de la Ville de Tours, nos jeunes auront notamment pour mission de faire connaître notre culture ligérienne et notre art de vivre aux citoyennes et citoyens de notre ville jumelle ».

Pour postuler, il faut remplir le formulaire de candidature téléchargeable sur le site internet de la Ville de Tours www.tours.fr (rubrique Action municipale/Tours à l'international)



Le projet respecte l'architecture des années 50.
© Atelier RVL Architectes

GRAMMONT

Un habitat inclusif dans l'ancienne poste

Les travaux de réhabilitation de l'ancien bureau de poste, situé au 153 avenue de Grammont, ont débuté à l'automne dernier. Ils seront terminés en deux temps : en septembre et à l'automne. Le propriétaire, Ligéris, a confié la conception aux architectes tourangeaux RVL. Objectif : créer 27 logements dont 21 pour les étudiants (3 en colocation) et 6 logements passerelle T2 pour des jeunes adultes autistes accompagnés par l'association Alva dans leur autonomie de vie. Sur ce point particulier, le projet a été pensé tant sur les espaces privatifs que communs pour prendre en compte leurs

particularités, notamment sensorielles, et faciliter leur inclusion dans la cité sans les exposer aux excès de stimulation. Les appartements sont non meublés pour leur permettre de personnaliser leur lieu de vie. S'y ajoutent une cuisine et un salon communs pour des temps de vie en collectivité, des salles d'activités et de réunion pour les activités de groupe. Un animateur socioculturel sera présent de 17 h à 22 h pour animer et réguler le projet de vie sociale et partagée construit pour et par ses habitants.

Plus d'informations sur :
www.alva-association.com



© Roland & Associés

RABELAIS

Un incubateur dédié aux technologies médicales

Les premiers travaux du « Healthtech Station » (*health* = santé en anglais) vont bientôt débuter au cœur du quartier des casernes pour une livraison prévue fin 2023. Porté par des investissements privés et soutenu par les collectivités (Région, Métropole), le projet se compose d'un bâtiment de 5 400 m² (des laboratoires et des équipements à la pointe), imaginé par les architectes angevins Rolland & Associés et construit par le groupe lésois IDEC, destiné à incuber et accélérer les sociétés innovantes dans la biotechnologie et les technologies médicales. L'installation près du BioCube Institute, de la présidence de l'université, de la faculté de médecine et du CHRU Bretonneau ne doit rien au hasard. « En France, on est très bons dans la recherche médicale, explique le fondateur, Samuel Dominique. Mais une fois créées, les sociétés biotechs partent aux États-Unis. Mon objectif c'est de les maintenir sur le territoire et créer de l'emploi ».

BLANQUI-MIRABEAU

Le marché repart de plus belle

Le 24 septembre dernier, la Ville de Tours avait modifié les horaires du marché de la rue Avisseau, près de l'église Saint-Pierre-Ville pour le redynamiser.

Il se tient le vendredi de 15 h à 19 h 30. Le marché, qui existe depuis les années 50, connaît un second souffle avec le retour des commerçants : fruits et légumes, boucherie, charcuterie, produits exotiques, bière artisanale, fromagerie, boulangerie, bijouterie, épicerie fine.



© Rodolphe Couthouis

TONNELLÉ

Rodolphe et son coutuître

Rodolphe Couthouis a plusieurs cordes à son arc. Comédien, artiste de rue, il a profité de la période de crise sanitaire pour développer une activité en lien avec sa passion pour la cuisine : la coutellerie. Résident dans le quartier Tonnellé, il a ouvert son atelier à la Morinerie à Saint-Pierre-des-Corps après une formation express. Il développe une gamme confectionnée à partir de vieilles limes à métaux, râpes à bois, lames de scie circulaire (donateurs, contactez-le). Le « coutuître » (couteau à huître) et le « manhuître » (protection cousue à partir de chutes de cuir), deux marques déposées, avaient été présentés lors du « marché de Léon », organisé par Radio Béton à l'Hôtel de Ville les 18 et 19 décembre derniers.

Retrouvez Rodolphe sur :
Facebook et Instagram : @le_coutuître



© Ville de Tours - François Lafite

DANS TOUTE
LA VILLE

La lecture en partage

Le principe des boîtes à lire est simple : je dépose un livre

qui m'a plu pour partager mon coup de cœur avec d'autres et je peux prendre un nouveau livre. Financées et mises à disposition par le syndicat mixte Touraine propre, quatre boîtes à lire ont été installées cet hiver : au sud, au cœur du vallon de la Bergeonnerie ; au nord, rue de Calais près des jardins partagés ; au centre, à l'entrée du jardin des Vikings rue des Ursulines et au croisement des rues Febvotte et Carnot (photo).



© Ville de Tours - François Lafite

Retrouvez plus d'infos sur :
www.tours.fr (rubrique culture - boîtes à lire)



MENNETON

Le Troglo, supermarché coopératif et participatif

Un groupe de citoyens s'est réuni en avril 2021 pour imaginer le premier supermarché coopératif, participatif et à but non lucratif de Tours, appelé Le Troglo. Coopératif car, pour y faire vos achats, vous devez souscrire 10 parts sociales à 10 € l'unité (une seule part pour les bénéficiaires de minima sociaux et étudiants boursiers). Participatif car vous devez aider 3 heures toutes les 4 semaines (caisse, mise en rayon, réception, nettoyage...) et vous prendrez part aux décisions prises lors d'assemblées générales (1 sociétaire = 1 voix). Non lucratif car les bénéfices sont réinvestis dans le projet. Les 400 premiers sociétaires sont bientôt réunis (condition *sine qua non* pour débloquer les prêts bancaires). Le commerce devrait ouvrir en octobre 800 m² (450 m² de surfaces de vente) au 15 boulevard Louis XI et proposera plus de 4 000 références (alimentation, produits ménagers, hygiène...) que le collectif souhaite locales, respectueuses de la nature et accessibles à tous.

Pour en savoir plus :
www.le-troglo.fr

Nommer ses priorités

Le vote du budget est un moment-clé dans la vie municipale, car la politique budgétaire illustre parfaitement la nature du travail politique : établir des priorités, et se donner les moyens de les réaliser. Nos prédécesseurs avaient pour priorité le désendettement de la Ville, en partie pour des raisons pragmatiques, mais aussi par gestion court-termiste. Sans complètement les ignorer, ils ont relégué au second rang les besoins d'investissements dans notre ville, comme la transition écologique, ou la rénovation des écoles et des équipements. « *Il sera toujours temps plus tard, lorsque les finances de la Ville seront redressées...* » Jusqu'à ce que des bouts de plafond tombent et que nous soyons au pied du mur. Nous faisons d'autres choix. Notre priorité, c'est que Tours soit une ville où chacun puisse vivre décemment, aujourd'hui comme dans trente ans lorsque le changement climatique modifiera son visage. Les chantiers sont immenses : faire de Tours une ville zéro carbone d'ici vingt ans, répondre aux besoins de services publics, faire vivre une démocratie entière et ambitieuse... Cette politique nécessite de l'anticipation et des investissements importants. Face à la dette grise, c'est-à-dire la dégradation de nos bâtiments, grignotés petit à petit par le temps, nous devons redoubler d'efforts. Et pour cela, nous donner les moyens : par l'emprunt et par la contribution citoyenne, c'est-à-dire l'impôt. Vous nous avez élu.e.s pour un programme, nous en faisons notre priorité.

Pour joindre le groupe ou prendre rendez-vous :
majorite@ville-tours.fr

RENCONTREZ VOS ÉLU-E-S (liste établie au 26 janvier 2022)



Frédéric Miniou, 2^e adjoint au maire délégué aux finances et aux marges de manœuvre, aux investissements productifs et au conseil en gestion : lundi de 14 h à 16 h **sur rendez-vous** au 02 47 21 65 60 - s.hadad@ville-tours.fr



Iman Manzari, 8^e adjoint au maire délégué au commerce, à l'artisanat, aux congrès, foires et marchés, aux manifestations commerciales et matériel de fêtes : en mairie le lundi de 14 h à 16 h **sur rendez-vous** au 02 47 21 63 40 - s.beil@ville-tours.fr



Antoine Martin, 14^e adjoint au maire délégué à la transparence et à l'amélioration de l'action publique, aux données ouvertes, aux systèmes d'information et aux services publics numériques : en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 21 65 60 - s.hadad@ville-tours.fr



Anne Bluteau, adjointe de quartier Tours est, déléguée à la prévention de la délinquance et aux affaires militaires et protocolaires : en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 21 63 40 - s.beil@ville-tours.fr



Cathy Savourey, 3^e adjointe au maire déléguée à l'urbanisme, aux grands projets urbains, et à l'aménagement des espaces publics : en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 21 67 29 - s.jeufrault@ville-tours.fr



Armelle Gallot-Lavallée, 9^e adjointe au maire déléguée aux transitions des mobilités, à la circulation, au stationnement et à la sécurité routière : en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 21 67 29 - s.jeufrault@ville-tours.fr



Alice Wannerooy, 15^e adjointe au maire déléguée à la transition agroécologique, à l'alimentation, à l'agriculture urbaine, aux marchés de proximité, à la restauration collective, à la Cité de la Gastronomie et au tourisme durable : en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 21 67 29 - s.jeufrault@ville-tours.fr



Thierry Lecomte, adjoint de quartier Tours nord est, délégué à l'emploi, à l'insertion et la formation professionnelles : permanence **sur rendez-vous** à la mairie de Sainte-Radegonde, tous les lundis de 9 h à 12 h : 02 47 21 63 43 ou 02 47 21 67 29 - stradegonde-etatcivil@ville-tours.fr



Franck Gagnaire, 4^e adjoint au maire délégué à l'éducation, à la jeunesse, aux familles et à la petite enfance : en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 21 67 29 - s.jeufrault@ville-tours.fr



Philippe Geiger, 10^e adjoint au maire délégué à la tranquillité publique, à la police de proximité, à la sécurité civile et à la laïcité : en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 21 63 40 - s.beil@ville-tours.fr



Oulématou Ba-Tall, 21^e adjointe au maire déléguée à la communication interne, à l'administration générale, au recensement, à l'état civil et à la formation du personnel : **sur rendez-vous** en mairie au 02 47 21 65 60 - s.hadad@ville-tours.fr



Martin Cohen, conseiller municipal délégué à la transition énergétique, aux moyens généraux, aux achats, aux bâtiments communaux, aux infrastructures, à la voirie, aux réseaux, à la propreté urbaine, à l'économie circulaire et au PCAET : en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 21 67 29 - s.jeufrault@ville-tours.fr



Marie Quinton, 5^e adjointe au maire déléguée au logement, aux politiques intergénérationnelles et inclusives, au vivre ensemble et à la vie étudiante : permanences les lundis de 9 h à 13 h au centre de vie du Sanitas - 02 47 21 67 29 - s.jeufrault@ville-tours.fr



Élise Pereira-Nunes, 11^e adjointe au maire déléguée aux relations internationales, aux réseaux de villes, aux jumelages et à la francophonie : en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 21 67 29 - s.jeufrault@ville-tours.fr



Bertrand Renaud, adjoint de quartier Tours nord ouest, délégué aux archives municipales et au patrimoine : **sur rendez-vous** à la mairie du Beffroi-Saint Symphorien au 02 47 54 55 17 ou en mairie au 02 47 21 63 40 - s.beil@ville-tours.fr



Christopher Sebaoun, conseiller municipal délégué : en mairie **sur rendez-vous** sur majorite@ville-tours.fr ou c.sebaoun@ville-tours.fr



Christophe Dupin, 6^e adjoint au maire délégué à la culture et à l'éducation populaire : **sur rendez-vous** de 14 h à 17 h - 02 47 21 63 40 - s.beil@ville-tours.fr



Éric Thomas, 12^e adjoint au maire délégué aux sports : en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 70 86 70 - e.thomas.secretariat@ville-tours.fr



Betsabée Haas, adjointe de quartier Tours ouest, déléguée à la biodiversité et à la nature en ville : en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 21 67 29 - s.jeufrault@ville-tours.fr



Delphine Dariès, conseillère municipale déléguée : en mairie **sur rendez-vous** sur majorite@ville-tours.fr ou d.daries@ville-tours.fr



Catherine Reynaud, 7^e adjointe au maire déléguée aux ressources humaines, aux relations avec les représentants du personnel, à la commande publique et aux affaires juridiques : en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 21 65 60 - s.hadad@ville-tours.fr



Annaelle Schaller, 13^e adjointe au maire déléguée à la transition démocratique, à la vie associative, à la citoyenneté, au conseil municipal des jeunes, aux élections et à la cohésion sociale : en mairie **sur rendez-vous** au 02 47 21 65 60 - s.hadad@ville-tours.fr



Florent Petit, adjoint de quartier Tours sud, délégué aux services publics de proximité : mairie de quartier des Fontaines les mardis matin de 10 h 30 à 12 h 30 - 02 47 74 56 03 - mairie-dequartier@ville-tours.fr ou en mairie centrale au 02 47 21 67 29 - s.jeufrault@ville-tours.fr



Anne Désiré, conseillère municipale déléguée à la démocratie permanente et aux quartiers Tours est : de 9 h à 12 h le mercredi matin. 1^{er} mercredi du mois : patronage laïque Beaujardin-Raspail. 2^e mercredi du mois : centre social Pluriel(le)s au Sanitas. 3^e mercredi du mois : Tours centre en mairie. 4^e mercredi du mois : patronage laïque La Fuye-Velpeau **sur rendez-vous** sur majorite@ville-tours.fr ou a.desire@ville-tours.fr

LES PROGRESSISTES

Des vœux, toujours des vœux, rien que des vœux... pieux

Un an et demi après leur installation, le maire et sa majorité réitèrent leurs vœux programmatiques pour la ville. Pour le passage à l'acte, il faudra attendre. Il aura fallu un an pour réexaminer le NPRU Sanitas/Maryse Bastié et ne le modifier qu'à la marge. S'agissant du projet Baumont-Chauveau, il a été repris par un nouvel architecte-urbaniste. Aux Halles, on attend toujours. Et les permis de construire sur la ville ? Leur délivrance s'est nettement ralentie. Ce mandat se terminera sans aucune réalisation significative à l'exception près, espérons-le, de l'inauguration de la nouvelle cuisine centrale. Cet attentiste se pare de la vertu : la démocratie permanente. L'objectif : permettre à quelques privilégiés de construire leur avis sur les « projets » municipaux qui ne verront pas le jour. C'est la méthode « révolutionnaire » qui a été choisie pour ne plus décider et ne plus agir. Cette régression de l'action publique est si significative que le maire, en présentant son bilan 2021, ne trouve pas mieux que de mettre au premier plan les plantations citoyennes d'arbres, idée si neuve qu'elle fut déjà mise en œuvre par Jean Royer il y a 50 ans ! L'isolement dans lequel la majorité municipale s'est installée, d'abord dans le syndicat mixte de l'aéroport et dans celui de l'agglomération tourangelle, puis au sein de Tours Métropole Val de Loire, n'aide certainement pas au développement de ses projets. Il lui faudra bien pourtant, dans quatre ans, assumer son triste bilan devant des citoyens laissés pour compte.

Benoist Pierre, Pierre Commandeur, Barbara Darnet-Malaquin, Céline Delagarde

Pour joindre le groupe ou prendre rendez-vous :
groupe.lesprogressistes@ville-tours.fr

TOURS NOUS RASSEMBLE

Docteur Jekyll et Mr Hyde

Tours pourrait être le décor du roman de Robert Louis Stevenson L'étrange cas du docteur Jekyll et de Mr Hyde. D'un côté, nous avons Emmanuel Denis qui en tant qu'opposant fustigeait les dépenses de communication, mais qui une fois élu les maintient voir les amplifie comme en témoigne le passage du magazine municipal au format mensuel, peu importe le surcoût pour les finances de la Ville et le bilan carbone de l'opération avec 516 000 exemplaires imprimés de plus par an. Un candidat qui déclarait vouloir « renforcer et étendre le réseau de bus existant » mais qui a pris la décision de supprimer la Citadine C4 et C2 qui desservait Febvotte et Tours Nord. Nous avons obtenu leur rétablissement prochainement suite à notre intervention en Conseil Métropolitain. Récemment Emmanuel Denis a annoncé la démission de M^{me} Munsch-Masset, en omettant de dire qu'elle est toujours première adjointe et vice-présidente du CCAS, car Mr le Maire ne souhaite pas désigner de successeur... Pourtant, lors de sa campagne il déclarait « vouloir rétablir un lien de confiance entre les élus et les concitoyens ». À l'heure où nous écrivons ces lignes, nous apprenons la mise à l'isolement du maire car il a contracté le coronavirus. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement. Cependant, cet isolement n'est pas nouveau. Il l'est depuis des semaines : isolé des Tourangeaux et de leurs préoccupations, isolé à la Métropole et enfin isolé de plus en plus d'une partie de sa majorité.

Christophe Bouchet, Marion Cabanne, Olivier Lebreton, Thibault Coulon, Romain Brutinaud, Alexandra Schalk-Petitot, Cécile Chevillard

Pour joindre le groupe ou prendre rendez-vous :
groupe.toursnousrassemble@ville-tours.fr - 02 47 21 66 02
Tours nous rassemble, mairie de Tours, 1 à 3 rue des Minimes

MÉLANIE FORTIER

Tribune non transmise

AFFIWA METREAU

Tribune non transmise



#1

LA FRANCE DU TOUR

10 FÉV
13 MAR
2022

Palais
des Congrès
de Tours

Entrée gratuite
du mardi au samedi
de 10h à 18h